

LA DETTE EXTÉRIEURE ALGÉRIENNE

SITUATION ET PERSPECTIVES

Dans le cadre des vastes réformes économiques engagées depuis octobre 1988 et plus particulièrement depuis la nomination de M. Mouloud Hamrouche comme premier ministre en septembre 1989, l'Algérie se trouve confrontée à une question fort délicate : comment gérer sa dette extérieure – comment éviter un rééchelonnement tout en assurant un refinancement de quelques \$ 25 milliards qui constituent l'encours de ce qu'elle doit aux banques et gouvernements étrangers et aux organismes internationaux tels que le Fond Monétaire international.

Le problème est simple à poser, la réponse plus difficile à trouver, notamment du fait de la contraction du marché international des prêts bancaires privés depuis le milieu de la décennie 1980. Jusqu'à la chute brutale des prix des hydrocarbures en 1986, le ratio de repaiement de la dette (principal et intérêt) était d'environ un tiers. Entre 1986 et 1988, n'osant donner un coup de frein trop brutal aux importations de pièces de rechanges et de biens intermédiaires dont l'industrie du pays est très dépendante, les autorités ont emprunté court (jusqu'à 18 mois). Cette politique est aussi la conséquence du blocage politique quasi total qui caractérisait un pays où les dirigeants n'osaient dire au peuple que les subventions accordées aux prix de toute une série de produits de base, la médecine et l'école gratuite devenaient un luxe que l'Algérie ne pouvait plus se payer.

En matière de dette, les effets de cette dérive se firent rapidement sentir puisque la charge de repaiement de la dette se gonfla très vite, jusqu'à atteindre plus de \$ 5 milliards en 1990, ou, comme en 1989, elle représente plus de la moitié de la valeur des exportations de biens et services.

Le pays se serre la ceinture, devenant en 1990 un repayeur net aux banques internationales, c'est-à-dire que l'Algérie rembourse aux banques plus qu'il ne leur emprunte. Sous l'égide de deux ministres des finances à la fois compétents et combatifs, M. Sid Ahmed Ghazali (oct. 88 - sept. 89) et M. Ghazi Hidouci (sept 89) l'Algérie rembourse sa dette à court terme, ratrape à la fin de 1990 l'essentiel de ses retards de paiements (\$ 600 millions) s'active pour essayer de développer l'idée de nouveaux instruments d'emprunt (obligations à coupon zéro, emprunts dont le taux de rendements est lié au prix du brut, achat de Boeing gagés sur de futures livraison de gaz liquide à Boston, aux USA, etc.). Enfin elle mène, sous la direction d'un ministre des mines ouvert et là aussi bien plus compétent que son prédécesseur, M. Sadek Boussena, une politique de promotion de son gaz naturel qui lui assura plus de débouchés extérieurs à partir de 1992-93 – ceci confortant les banquiers quant aux capacités futures de remboursement du pays.

Néanmoins la Banque Centrale qui a acquis une indépendance et une autorité sans précédent dans l'histoire du pays depuis le vote par l'Assemblée Nationale de la Loi sur le Crédit et la Monnaie en mars 1990 mène, de concert avec le Ministère des Finances une politique de réduction de la masse monétaire, de dévaluation rampante du Dinar (40 % par rapport au US \$ en 1990) et de vérité de plus en plus grande des prix.

Ces réformes courageuses ne valent néanmoins pas à la Banque Centrale, dirigée depuis octobre 1988 par un jeune et actif gouverneur, M. Abderrahmane Hadj Nacer, l'empressement des banquiers, et ce pour deux raisons, l'une extérieure, l'autre intérieure.

L'incertitude quant aux résultats des élections législatives prévues pour juin 1991 et l'inquiétude que suscite chez nombre d'hommes d'affaires occidentaux la victoire possible du Front Islamique du Salut (le FIS a remporté les élections municipales de juin 1990, les premières « libres » en Algérie depuis 1962) fait hésiter. Plus important sans doute est l'état de délabrement des grandes banques occidentales, notamment américaines et anglaises, mais aussi françaises et japonaises qui ont beaucoup spéculé depuis 1980 et se trouvent, la récession venant, avoir beaucoup de créances douteuses. L'obligation dans laquelle se trouvent toutes ces banques de doubler leurs ratios de capital par rapport à leur actifs (de 3^{1/2} à 5^{1/2} %) les mènent à refuser des crédits à tout client qui n'est pas considéré comme de grande qualité (catégorie où, en tout état de cause nombre d'entreprises n'ont guère besoin de banques). La stratégie algérienne risque donc de tomber victime de facteurs qui dépassent de loin les questions politiques et économiques auxquelles le pays fait face. Refinancement, réussi jusqu'à la fin 1990, ou rééchelonnement, l'avenir seul le dira. Ce qui serait ironique, et pourrait être gros de bien des ennuis, serait un rééchelonnement forcé alors que le pays est engagé dans un pari de réformes économiques, sociales et politiques fort ardu – et par définition très difficile.

F. GHILES

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE, SITUATION ET PERSPECTIVES (septembre 1990) (1)

SITUATION ACTUELLE

La dette extérieure totale de l'Algérie s'élevait à 25,3 milliards de dollars US à la fin de 1989.

Du tableau 1 décrivant l'évolution de la dette algérienne depuis 1984, on relève que la part de la dette à court terme dans la dette totale s'est accrue significativement (5,37 % en 1984 contre 6,77 % à la fin de 1989).

TABLEAU 1
Situation de la dette extérieure (1984-1989)

Source : Banque d'Algérie

(En millions de dollars US)

	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Encours total de la dette à moyen et long terme	13 972	16 323	19 566	23 286	23 420	23 608
Dette à court terme (moins d'un an)	794 5,30 %	746	1 000	1 315	1 621	1 717 6,77 %
Dette totale	14 766	17 069	20 566	24 601	25 041	25 325

Le tableau 2 fait apparaître quelques indicateurs classiques d'appréciation de la solvabilité et de la liquidité.

TABLEAU 2
Indicateurs de solvabilité et de liquidité

Dette/PNB (en %)			Dette/Exportations (en %)			Sce dette/expor (en %)		
1987	1988	1989	1987	1988	1989	1987	1988	1989
40,3	45,7	43,7	223,7	284,2	229,0	54,5	87,16	75,25

(1) Nous publions ci-après les extraits d'une Etude de la Banque d'Algérie transmise par l'auteur de la note de présentation.

De l'examen de ces données, on peut remarquer que :

- La solvabilité à terme de l'Algérie, mesurée à l'aide du ratio dette/PNB, est largement assurée. Le stock de la dette est loin d'être alarmant puisqu'il s'élevait à la fin de 1989 à 2,3 fois seulement des recettes d'exportation du pays et représente une part non significative de son PNB.
- Par contre, on relève que, depuis 1987, *les problèmes de liquidité sont préoccupants pour l'Algérie*. Le service de la dette absorbe une très large part des recettes d'exportation du pays (environ 75 % en 1989) et les réserves de change ne représentent qu'une faible partie du volume des importations (environ 1 mois).

De ce qui précède, on peut conclure, comme il a été affirmé par B. Conable (Président de la Banque Mondiale), que *«le véritable problème n'est pas l'ampleur de la dette extérieure de l'Algérie mais c'est plutôt la structure de celle-ci»*.

LA STRUCTURE DE LA DETTE ALGÉRIENNE

Depuis la chute des prix du pétrole en 1986, on observe une modification majeure de la structure de la dette extérieure algérienne. Le tableau 3 montre, qu'à partir de cette année, *les engagements mobilisés ont évolué en faveur des crédits commerciaux et obligataires*.

TABLEAU 3

Source : Banque d'Algérie

(En millions de dollars US)

	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Crédits commerciaux.....	5 996 42,9 %	7 008 42,9 %	7 597 38,8 %	9 740 41,8 %	9 363 40 %	10 103 42,8 %
Dont						
• Crédits fournisseurs	2 534	2 382	2 103	2 098	1 673	1 814
• Crédits acheteurs.....	3 419	4 598	5 427	6 953	6 373	6 810
• Autres crédits commerciaux.....	0	0	49	655	1 236	1 338
Crédits financiers	3 917 28,0 %	4 270 26,2 %	5 858 29,9 %	6 548 28,1 %	6 199 26,5 %	5 434 23 %
Crédits auprès des institutions multilatérales	477 3,4 %	610 3,7 %	976 5 %	1 206 5,2 %	1 394 6 %	1 272 5,4 %
Crédits gouvernementaux bilatéraux.....	3 350 24 %	3 755 23 %	4 359 22,3 %	4 967 21,3 %	5 318 22,7 %	5 452 23,1 %
Dont crédits commerciaux						3 400
Crédits obligataires	232 1,7 %	680 4,2 %	776 4,0 %	825 3,5 %	1 146 4,9 %	1 347 5,7 %
	13 972 100 %	16 323 100 %	19 566 100 %	23 286 100 %	23 420 100 %	23 608 100 %

NB : Les autres crédits commerciaux représentent le plus souvent des financements de crédits documentaires.

Les raisons et les conséquences de cette modification seront examinées plus loin dans ce document.

En outre, la réduction observée depuis 1987 des crédits financiers dans l'encours total montre la difficulté d'accès de l'Algérie au marché financier international.

A la fin de 1989, on peut évaluer le risque bancaire total sur l'Algérie de la manière suivante (en millions de dollars) :

• Crédits financiers.....	5 434
• Emprunts obligataires.....	1 347
• Crédits à court terme.....	1 717
• Crédits commerciaux (non garantis).....	3 094
Total.....	11 592

Le risque bancaire total représente donc près de 46 % de la dette totale de l'Algérie. Compte tenu du potentiel de l'économie algérienne et de sa richesse en hydrocarbures, les engagements purement bancaires sur ce pays semblent être contenus dans des limites de risque raisonnables.

LA STRUCTURE DE LA DETTE ALGÉRIENNE PAR MONNAIES

L'analyse de la dette à moyen et long terme, décrite au tableau 4, montre que l'Algérie demeure particulièrement vulnérable aux fluctuations du dollar US.

TABLEAU 4
Répartition de la dette totale
à moyen et long terme par monnaies
(au 31.12.1989)

Source : Banque d'Algérie

Monnaies	En 10 ⁶	En % du titre
Dollars.....	10 162	42,73 %
FF.....	3 469	14,58 %
DM.....	2 365	9,94 %
x.....	467	1,96 %
Lire.....	454	1,90 %
Yen.....	3 862	16,23 %
Shilling autrichien.....	839	3,52 %
Autres VC.....	527	2,21 %
Divers.....	1 636	6,87 %
Total.....	23 781	100

La part importante des monnaies autres que le dollar US dans le portefeuille de la dette algérienne (57 % en 1989) a eu pour conséquence, par l'intermédiaire de l'effet de valorisation, d'importantes fluctuations de l'encours de la dette exprimé en dollars US. Pour mémoire, le dollar US est la principale monnaie de facturation des exportations algériennes.

Une étude récente de la Banque d'Algérie a démontré, qu'entre 1986 et 1989, la dépréciation du dollar a gonflé de 35 % la dette libellée dans les autres monnaies (principalement européennes et japonaises).

Le tableau 5 reprend la composition dans les principales monnaies par nature de crédit à la fin de 1989.

TABEAU 5
Composition devises par type de crédit
(en pourcentage du total pour chaque type de crédit)

Source : Banque d'Algérie

Monnaies	Crédits			
	Commerciaux	Financiers	Gouvernementaux	Obligataire
Dollars Us et canadien.....	34,18	54,51	44,05	38,2
FF	29,53	3,20	4,86	-
Yen	4,86	39,95	15,35	26,28
DM.....	10,10	1,36	12,45	35
Autres.....	21,33	0,98	23,29	0,52
	100	100	100	100

COMPOSITION DE LA DETTE ALGÉRIENNE
SELON LE CRITÈRE DE RÉSIDENCE

De la structure de la dette algérienne selon le critère de résidence du créancier présentée aux tableaux 6 et 7, il est à relever :

- une très forte concentration des crédits commerciaux sur les pays de la CEE (71 %). A elle seule, la France concentre environ le tiers des crédits commerciaux accordés à l'Algérie.
- une forte concentration des crédits financiers sur le Japon. Ce pays octroie 36,4 % des crédits financiers en direction de l'Algérie.

TABLEAU 6
Origines de la dette à moyen et long terme
(critère de résidence)

Source : Banque d'Algérie

Origine de la dette (à la fin de 1989)	Endettement en millions de dollars	En % de la dette à moyen et long terme
1. Pays de la CEE	10 403	44,06
Dont.....		
• France.....	4 143	17,50
• RFA	1 782	7,50
• Grande-Bretagne	1 587	6,70
• Italie.....	1 448	6,10
• Espagne	490	2,10
• Belgique	438	1,90
2. Japon.....	3 621	15,30
3. USA et Canada	2 750	11,60
4. Autres OCDE.....	1 354	5,70
5. Reste du monde	5 480	23,20
	23 608	100

LES CONDITIONS D'ENDETTEMENT

L'endettement extérieur de l'Algérie laisse apparaître plusieurs caractéristiques qui expliquent l'alourdissement du service de la dette. Il convient de relever que la structure des échéances s'est beaucoup modifiée. En effet, l'échéance moyenne de l'ensemble des engagements a beaucoup diminué, passant de *9,3 ans en 1989 à 3,5 ans à la fin de 1989*. On estime à plus de 70 % la part de l'encours total de la dette qui arrive à échéance entre 1990 et 1993. La structure de la dette commerciale montre un échéancier encore plus défavorable puisque 70 % des crédits non garantis et 62 % des crédits doivent être remboursés dans les quatre prochains semestres.

Bien que le taux d'intérêt moyen sur l'ensemble des engagements n'ait pas changé de façon significative – s'établissant dans une fourchette de 7,3 % à 7,6 % pour la période de 1986 à 1988 –, il convient de relever un accroissement indirect du coût total des emprunts par introduction de commissions et autres frais dans le prix des marchandises importées.

LA DETTE ALGÉRIENNE DANS SA PERSPECTIVE HISTORIQUE

Le recours aux crédits extérieurs résulte d'une volonté à mettre en œuvre une stratégie de développement basée sur une croissance accélérée. Il s'agissait de financer une croissance de productions intérieures plus rapide que celle que permettaient les capacités internes de financement. L'endettement extérieur de l'Algérie trouve sa genèse dans le financement de projets industriels (principalement dans l'industrie lourde et le secteur des hydrocarbures) et d'infrastructures. Les conditions d'absorption de cet endettement extérieur n'ont pas toujours été optimales. A cet égard, il convient de relever :

1. que les emprunts extérieurs ont servi à financer des programmes d'investissements publics massifs, soit d'infrastructures, soit dans des marchés intérieurs protégés. Ces investissements, souvent caractérisés par une mauvaise maturation et une étude des besoins insuffisante (surdimension et maîtrise technologique), laissent apparaître, en processus de montée en cadence, de nombreux problèmes de gestion. Au total, la plupart de ces projets n'ont pas produit les effets attendus en terme de cash-flows en devises pour le pays dans les délais prévus.
2. La part des investissements orientée vers la production de biens intermédiaires et de biens de consommation a été relativement faible. Par conséquent, le système productif mis en place reste incomplet et mal intégré. Le tissu d'industries légères et intermédiaires est largement insuffisant.
3. L'appareil de production résultant de ces investissements massifs exige un volume d'importation élevé pour son approvisionnement en matières premières, biens intermédiaires et pour sa maintenance (pièces détachées). Situation qui crée une demande incompressible d'importations. A cet égard, il convient de relever que toute diminution de la capacité du pays à importer (liée à la baisse de ses recettes d'exportation et/ou à la hausse du service de la dette) se répercute automatiquement sur les niveaux de production, d'utilisation des capacités industrielles et, enfin, de croissance économique.
4. En outre, l'accroissement de la population (la situation s'améliore actuellement), associé à un secteur agricole en mal de redressement, a créé, du fait de l'insuffisance de l'offre nationale, une demande d'importations incompressible de biens de consommation, principalement alimentaires.

Ces éléments, liés à la dégradation de l'environnement international de l'Algérie (effondrement du prix des hydrocarbures), sont à l'origine des problèmes de balance de paiements depuis 1989.

Face à la détérioration de la situation financière extérieure de notre pays, deux alternatives étaient envisageables :

- soit une limitation draconienne des importations au risque de freiner la machine économique et de rompre les équilibres sociaux et politiques;
- soit un dérapage de l'endettement comme solution transitoire à l'équilibre de la balance des paiements.

C'est cette seconde alternative qui semble avoir été adoptée après 1986. En effet, on relève que depuis 1987, les entreprises publiques se sont retrouvées obligées à rechercher elles-mêmes le financement externe nécessaire à la réalisation de la quasi-totalité de leurs importations, y compris de biens courants.

Ce recours incontrôlé aux crédits commerciaux des fournisseurs étrangers a eu pour effet :

- de détériorer et de raccourcir dangereusement l'échéancier de remboursement de la dette algérienne;
- d'alourdir considérablement le service de la dette;
- d'aboutir à des surcoûts et surfacturations des produits importés en contrepartie de délais de paiements allongés, ces surcoûts résultant d'arrangements entre les fournisseurs et les grandes banques internationales;
- de contribuer à détériorer la qualité de la signature algérienne sur le marché financier international;
- le gonflement de la rémunération des banques internationales liés à l'incorporation de *sweetners* a eu pour effet majeur de tarir les sources traditionnelles de financement à moyen et long termes.

Conscientes du tort causé par ces pratiques à l'économie du pays et à son crédit international, les autorités monétaires algériennes ont développé, à la fin de 1989, un programme de gestion active de la dette et modifié les anciennes procédures de financement du commerce extérieur. Les principaux objectifs de cette nouvelle démarche étaient :

- en général, réduire et maîtriser le recours au financement à court terme et revenir à des pratiques classiques dans ce domaine (durée et coûts);
- en général, réduire et maîtriser le recours au financement à court terme et revenir à des pratiques classiques dans ce domaine (durée et coûts);
- en particulier, réduire le recours au crédit fournisseur dont les coûts indirects (*hidden costs*) sont très élevés;
- utiliser pleinement les lignes de crédit gouvernementales;
- lever les emprunts à maturité plus longue pour allonger la vie moyenne de la dette.

Ce dernier objectif visant à faire baisser le ratio du service de la dette a fait l'objet de nombreuses discussions. De ces dernières, il ressort que des opérations de refinancement de certains éléments de la dette, adossés à des instruments de capitalisation garantissant le remboursement en principal, commencent à susciter l'intérêt du marché financier international.

Les différents scénarios d'évolution des besoins de financements extérieurs de l'Algérie apparaissent dans la suite de ce document.

LES PERSPECTIVES

1. EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE

TABLEAU 7
*Evolutions projetées de la balance commerciale de l'Algérie
 (1990-2000)*

Source : Banque d'Algérie

(En millions de dollars US)

Années	Export. Hydro- carbures	Autres expor- tations	Total des expor- tations	Import. de biens et sces	Balance commer- ciale
1990	10 015	800	10 815	10 000	815
1991	11 278	1 000	12 278	11 500	778
1992	14 680	1 124	15 804	13 225	2 579
1993	15 047	1 286	16 333	15 209	1 125
1994	13 380	1 473	14 853	16 273	- 1 421
1995	14 718	1 686	16 404	17 412	- 1 008
1996	15 454	2 040	17 494	19 154	- 1 660
1997	16 999	2 469	19 468	21 069	- 1 601
1998	18 699	2 987	21 686	23 176	- 1 490
1999	22 439	3 614	26 053	25 495	559
2000	26 927	4 373	31 300	29 446	1 854

2. SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DU SERVICE DE LA DETTE EXTÉRIEURE

Trois scénarios sont présentés dans les tableaux annexes :

- évolution normale, sans refinancement, ni rééchelonnement;
- évolution en cas de rééchelonnement;
- évolution avec refinancement et zéro-coupon.

Scénario 1*Evolution normale, sans refinancement ni rééchelonnement.*

Le statu quo aurait pour effet de maintenir le gap financier extérieur et le service de la dette à des niveaux très élevés jusqu'en 1992.

Scénario 2*Rééchelonnement*

Bien que les scénarios de rééchelonnement soient délicats à élaborer et par référence aux derniers rééchelonnements intervenus et décrits dans le volume I des *World debt tables* de la Banque mondiale, il est possible d'envisager le scénario suivant pour l'Algérie.

- **CLUB DE PARIS**

- *Champ de la restructuration*

Les opérations du Club de Paris peuvent porter sur les crédits fournisseurs garantis (183 millions de dollars) et sur les crédits acheteurs garantis (6628 millions de dollars).

- *Echéances restructurées et modalités de la restructuration*

Il est possible d'envisager une consolidation portant sur des échéances de douze à dix-huit mois en principal, avec un remboursement sur une période de dix ans, avec cinq ans de grâce. La proportion des crédits garantis dans le total des crédits acheteurs et fournisseurs étant de 80 %, la consolidation porterait sur 80 % de 2095 millions de dollars (annuité 91) plus 80 % de 831 millions de dollars (demi-annuité 92), soit 1,6 milliards en 1991 et 665 millions en 1992.

- **CLUB DE LONDRES**

- *Champ de la restructuration*

Les opérations du Club de Londres porteraient sur les crédits financiers.

- *Echéances restructurées et modalités de la restructuration*

Il est possible d'envisager un rééchelonnement prévoyant une consolidation de deux annuités sur une période de douze ans, avec cinq ans de grâce. La consolidation porterait donc sur environ un milliard de dollars en 1991 et 830 millions en 1992.

Les charges de remboursement en principal, résultant de ces opérations de rééchelonnement seraient de :

- 320 millions en 1996 pour le Club de Paris et 143 millions en 1996 pour le Club de Londres, soit au total 463 millions;
- en 1997 et années suivantes, il faudra ajouter 133 millions et 169 millions soit, au total, 715 millions (463 + 252).

Le résultat de ce scénario est présenté dans un des tableaux annexes.

Il convient toutefois de relever que, mis à part l'effet bénéfique à court terme sur le service de la dette des montants consolidés :

- il continuera d'être difficile d'assurer le gap financier en face de la fermeture des marchés financiers liée à l'opération de rééchelonnement. L'expérience montre que les sources multilatérales de financement sont insuffisantes pour couvrir le gap financier;
- en outre, le gap financier s'accroît à partir du moment où les montants consolidés tombent à échéance. C'est ce qui explique, dans beaucoup de cas, le rééchelonnement à répétition.

Scénario 3

Refinancement et zéro-coupon

Dans ce scénario, les opérations de refinancement adossées à des zéro coupons garantissant le principal des emprunts représentent, en montant net, l'équivalent des montants consolidés dans le scénario précédent.

Les zéro-coupons remboursant le principal des emprunts, l'effet sur le service de la dette est continu et régulier durant toute la période du scénario.

La comparaison entre le rééchelonnement classique et le refinancement présenté dans ce scénario est à l'avantage de ce dernier, et ce, aussi bien :

- au niveau de l'évolution du stock de la dette;
- du gap financier et du service de la dette (mis à part l'année 1991).

TABLEAU 8
*Evolution de la dette totale
à moyen et long terme*

(En millions de dollars US)

Années	Statu quo	Rééchelonnement	Refinancement coupon zéro
31.12.1989	23 600	23 600	23 600
1990	23 693	23 693	23 693
1991	24 934	24 934	23 328
1992	23 986	23 986	21 280
1993	24 314	24 314	21 147
1994	26 748	26 748	23 807
1995	28 681	28 681	25 984
1996	31 265	31 265	28 833
1997	33 771	33 771	31 625
1998	36 162	36 162	34 324
1999	36 463	36 463	34 957
2000	35 222	35 222	34 077

TABLEAU 9
*Evolution des besoins de financement
et taux du service de la dette
(1990-2000)*

Années	Statu quo		Rééchelonnement		Refinancement coupon zéro	
	BF	Scé dette %	BF	Scé dette %	BF	Scé dette %
1990	6 093	74,6	6 093	74,6	6 093	74,6
1991	7 164	64,9	4 564	43,8	4 900	46,5
1992	4 919	50,7	3 785	43,5	2 396	34,8
1993	5 659	45,3	6 325	49,4	3 568	32,5
1994	7 297	46,9	8 512	55,1	6 338	40,4
1995	7 282	46,6	8 620	54,7	6 318	40,7
1996	8 321	46,8	9 755	55,0	7 368	41,3
1997	8 759	45,7	10 322	53,8	7 806	40,9
1998	9 146	44,3	10 834	52,1	8 200	40,0
1999	7 533	39,4	9 341	46,4	6 602	36,0
2000	6 052	33,1	7 875	38,9	5 199	30,4

NB : BF (Besoins de financement) en millions de dollars.
Service de la dette en pourcentage des exportations.